

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Programme de subvention de Coop: transformer le fumier et le purin en énergie et en engrais

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- L'exploitation agricole participe directement ou indirectement à la fabrication de produits biologiques (Bio Suisse) ou Ma région de Coop.
- L'exploitation agricole est située en Suisse.
- La conception de la petite centrale de biogaz prévue est du même type que celle de la société Haral GmbH¹ ou d'un type similaire pour une taille de 15-150 unités de gros bétail (UGB).
- Au moins 80% de la matière à fermenter sont composés d'engrais de ferme de l'exploitation ou d'exploitations voisines et la proportion de co-substrat (autres déchets organiques) n'excède pas 20%.
- La petite centrale de biogaz sera exploitée pendant au moins 10 ans.
- Au moment de l'inscription, la demande de construction de la centrale de biogaz n'a pas encore été déposée.
- L'exploitation agricole ne participe pas au programme de subvention d'Ökostrom Schweiz.
- Les autres subventions éventuelles versées par la Confédération, le canton, la commune ou des acteurs privés (RPC, prime pour l'éco-courant, etc.) doivent être déclarées à myclimate. myclimate ne peut verser des subventions supplémentaires que si la rentabilité n'est pas atteinte malgré les autres sources de financement.
- En tant qu'exploitation agricole participante, vous acceptez que myclimate puisse effectuer un contrôle aléatoire de votre cheptel et de votre utilisation de la chaleur résiduelle.
- Pendant les 10 premières années, tous les droits de réduction d'émissions sont cédés à myclimate.

J'atteste satisfaire intégralement les conditions de participation précitées.

COORDONNÉES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE PARTICIPANTE

Prénom/nom:

Adresse:

Code postal et lieu:

E-mail:

Téléphone:

INFORMATIONS SUR LA PETITE CENTRALE DE BIOGAZ PRÉVUE

Mise en service prévue (mois/année):

Société d'installation (nom, lieu):

¹ www.quh-energie.ch

UTILISATION PRÉVUE DE LA CHALEUR RÉSIDUELLE DE LA PETITE CENTRALE DE BIOGAZ (SI ELLE EST CONNUE)

Veillez fournir des renseignements sur les consommateurs prévus de la chaleur résiduelle de la petite centrale de biogaz. Si la chaleur résiduelle est utilisée pour chauffer votre exploitation agricole, veuillez indiquer «Consommation propre» dans la rubrique «Nom du consommateur de chaleur». Dans la colonne «Système de chauffage remplacé», veuillez indiquer le mode de chauffage (énergie fossile, bois, pompe à chaleur, etc.) du consommateur de chaleur correspondant avant le raccordement au réseau de distribution de chaleur. La «fourniture de chaleur attendue» correspond à la production de chaleur annuelle attendue dans la petite centrale de biogaz et répartie entre les différents consommateurs de chaleur.

Consomma- teur de cha- leur (n°)	Nom du consommateur de chaleur (consom- mation propre, entreprise, institution, etc.)	Entreprise exonérée de la taxe sur le CO ₂ ²	Système de chauffage remplacé (énergie fossile, bois, pompe à chaleur, etc.)	Fourniture de chaleur attendue (kWh/a)
1	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
5	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

² Pour en savoir plus sur la taxe sur le CO₂, rendez-vous sur: www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/politique-climatique/taxe-sur-le-co2.html

CHEPTEL ACTUEL DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

Veillez indiquer tous les animaux qui devraient produire de l'engrais de ferme (purin et fumier) pour la centrale de biogaz. Le cheptel des exploitations agricoles voisines est également concerné s'ils participent à la production d'engrais de ferme pour la centrale de biogaz.

Catégorie d'animal	Nombre d'animaux	À l'avenir, l'engrais de ferme sera fermenté dans la centrale de biogaz
Vache laitière	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Autre bovin	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Buffle	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Porc	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Truie d'élevage allaitante	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Ovin	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Chèvre	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Cheval	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Poule	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Dinde	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Autruche	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Lapin	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
.....	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
.....	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
.....	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Rendement laitier moyen par vache, s'il est connu (kg/a):

SUBVENTION

Coop subventionne les exploitations Bio Suisse et Ma région participant au programme à raison d'un versement unique après la mise en service de la centrale de biogaz. Le montant de cette subvention a été calculé en fonction de la diminution attendue des gaz à effet de serre sur 10 ans et il s'élève à CHF 100.- par tonne de CO₂. Les catégories et le nombre d'animaux produisant de l'engrais de ferme pour la centrale de biogaz sont des facteurs déterminants. Par expérience, la subvention est d'environ 700 CHF par UGB.

Avec quels produits votre ferme participe-t-elle à la production de produits biologiques (Bio Suisse) ou de produits Ma région?

.....
.....

Comment avez-vous entendu parler du programme de subvention de Coop pour les petites centrales de biogaz?

- Coop
- Bio Aktuell / Bio Suisse
- myclimate
- Autres:

Autres remarques

.....
.....
.....

Lieu, date:

Signature

.....

Veillez envoyer le formulaire d'inscription dûment rempli à: info@myclimate.org

ou par la poste à l'adresse suivante:

**Fondation myclimate, programme de subvention de Coop pour les petites centrales de biogaz,
Pfungstweidstrasse 10, 8005 Zurich**

